

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 13/05/2026 - 13910 - 1988 B 00235 - 046 350 088 - AEQUITAS
AUDIT - SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

2026 S013940

Compte annuels certifiés conformes



Plaquette

2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Bilan

ÆQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

00001

AEQUITAS AUDIT

2025

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	619 451	6 941	612 510	612 510
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 555	8 555		
Constructions	229 211	229 211		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	125 081	94 975	30 106	38 228
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	982 298	339 682	642 616	650 739
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	696		696	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	965 804	53 867	911 937	774 605
Autres créances	38 144		38 144	80 398
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	861 725		861 725	577 527
Charges constatées d'avance (3)	60 305		60 305	55 087
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 926 674	53 867	1 872 808	1 487 616
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 908 972	393 549	2 515 423	2 138 355
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

00001

AEQUITAS AUDIT

2025

Bilan Passif

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	619 260	619 260
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	59 588	59 588
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	61 926	61 926
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	2 782	2 782
Autres réserves	412 420	404 506
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	785 524	502 936
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 941 500	1 650 998
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	511	98
Emprunts et dettes financières diverses (3)		20 709
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 546	195 189
Dettes fiscales et sociales	343 567	232 183
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 312	6 777
Produits constatés d'avance	6 986	32 400
TOTAL DETTES	573 923	487 357
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 515 423	2 138 355
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	573 923	487 357
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	511	98
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Plaquette

2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe

ÆQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AEQUITAS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 2 515 423 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 785 524 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Notes sur le bilan actif et passif

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	619 451			619 451
Immobilisations incorporelles	619 451			619 451
- Terrains	8 555			8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	229 211			229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	64 336	650		64 986
- Matériel de transport	26 029			26 029
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 066			34 066
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	362 197	650		362 847
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	981 648	650		982 298

Notes sur le bilan actif et passif

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	8 555			8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	229 211			229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	36 230	2 266		38 496
- Matériel de transport	15 906	6 507		22 414
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 066			34 066
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	323 968	8 773		332 741
ACTIF IMMOBILISE	323 968	8 773		332 741

Notes sur le bilan actif et passif

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 064 253 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	965 804	965 804	
Autres	38 144	38 144	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	60 305	60 305	
Total	1 064 253	1 064 253	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les honoraires relatifs à des missions en cours sont valorisés au prix de vente et comptabilisés en Factures à établir ou en Produits constatés d'avance par comparaison avec les factures déjà établies

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	245 306
Total	245 306

Notes sur le bilan actif et passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 619 260,00 euros décomposé en 10 321 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL AEQUITAS INSEQUOR 59500 DOUAI	69,94	7 219,00
SARL AEQUITAS 59500 DOUAI	29,90	3 086,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 573 923 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	511	511		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 546	216 546		
Dettes fiscales et sociales	343 567	343 567		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 312	6 312		
Produits constatés d'avance	6 986	6 986		
Total	573 923	573 923		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan actif et passif

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	204 864
BANQUES INTERETS COURUS	511
CONGES A PAYER	17 707
FRAIS DEPLACEMENTS A PAY.	1 582
PRIMES DE BILAN	1 158
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	7 279
PART.FORMATION CONTINUE	1 670
TAXE D APPRENTISSAGE	501
ORG.SOC. CH./ PRIMES DE BILAN	476
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 784
T.V.T.S CAP	1 115
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	1 142
Total	239 790

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	60 305		
Total	60 305		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	6 986		
Total	6 986		

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 MARS 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION



L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025, s'élevant à 785 523.92 €, de la manière suivante :

- Réserve spéciale pour œuvres d'art300.00 €
- Distribution de dividendes 750 000.00 €
- Le solde au compte "Autres réserves"35 223.92 €

Après affectation, le poste « Autres réserves » s'élèvera à un montant créditeur de lequel s'élèvera ainsi après affectation à un montant créditeur de 426 011.07 euros, la réserve légale étant totalement dotée par ailleurs.

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 72.67 €.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2022

- Dividende global distribué : 0 €

Assemblée du 3 avril 2023

- Dividende global distribué : 402 519.00 €
- soit, par titre : 39 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40 % : 402 519.00 €

Exercice : 30/09/2023

- Dividende global distribué : 402 519.00 €
- soit, par titre : 39.00 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40 % : 402 519.00 €

Exercice : 30/09/2024

Assemblée du 03/02/2025 :

- Dividende global distribué : 65 022.30 €
- soit, par titre : 6.30 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40 % : 65 022.30 €

Assemblée du 30 juin 2025

- Dividende global distribué :.....	430 000.00 €
soit, par titre :	41.66 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40 % :.....	430 000.00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

Certifié conforme

